

AR Prefecture

047-214703019-20260331-DELIB18DU310326-DE
Reçu le 03/04/2026

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEYCHES**

DEPARTEMENT L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

DU Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2026

LOT-ET-GARONNE Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

COMMUNE DE SEYCHES

Nombre de Conseillers : Etaient absents : Mme SANDRE Josiane.

En exercice : 15 Etaient excusés : Mme SANDRE Josiane.

Présents 14 Pouvoirs : Mme SANDRE Josiane a donné pouvoir à Monsieur VIGO Emmanuel

Votants : 15 Secrétaires de séance : Mme LE FORT Erika

**DELIBERATION N°18 DU 31 MARS 2026
AVIS SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT ICPE DE LA SOCIETE
SEYCHES AGRI ENERGIE**

Monsieur le Maire explique à son conseil municipal que suite à l'avis d'enquête publique concernant la demande d'enregistrement ICPE de la Société Seyches Agri Energie en vue d'être autorisée à créer une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Seyches (47350), le préfet demande au conseil municipal d'émettre un avis.

Pour rappel l'enquête publique s'est déroulée pendant 4 semaines du 03 mars 2026 au 31 mars 2026.

Monsieur le Maire demande à :

- M. PHILIPPON Jérémy étant un des porteurs du projet de ne pas donner son avis, de ne pas participer au vote
- Mme ORTOLAN Marie-France étant de la famille d'un des porteurs du projet de ne pas donner son avis, de ne pas participer au vote.

AR Prefecture

047-214703019-20260331-DELIB18DU310326-DE
Reçu le 03/04/2026

Où Monsieur le Maire en son exposé,

Le conseil municipal à 12 voix pour et 1 abstention donne un avis favorable à ce dossier.

Seyches, le 01 avril 2026

Le Maire,
Emmanuel VIGO

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication
le 03 Avril 2026

Le secrétaire de séance,
Mme LE FORT Erika

